

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. John Galliard à Sarah Schiesinger, Harold E. Welsh à Fredericka Kiley, Adam Philipik à Caroline Nosaika, Hy Forchaud à Marguerite Benedict, Wm S. Warren à Lillie Blackwell, Robt. Austin Jones à Felicie Mitchell.

NAISSANCES. Mmes Ambrose Joseph, une fille; Simon Rosenthal, un garçon; Joseph Creldman, un garçon; Stefano Montillaro, une fille; Phil J. Schoen, une fille; T. Mc Sweeney, une fille; A. F. Jannin, un garçon.

DECES. Jos F. Florio, 59 ans, 2304 DeSoto; Emma F. Schloegel, 44 ans, 125 N. Clark; Lew Bo, 66 ans, Toulouse et Dauphine; enfant du sexe féminin de Mme Josie McElvany, 1 jour, 622 S. Lopez; Bernice Lehr, 4 ans, Orange et Religion; Louis Chasse, 21 ans, 1219 St-Ferdinand; W. F. Smith, 34 ans, Hôpital de Charité; Mary J. Brown, 100 ans, 2242 Dryades; Ferdinand M. Dupart, 50 ans, 503 St-Pierre; G. H. Pettigrew, 43 ans, Hôpital de Charité; Casimir Williams, 53 ans, 2416 N. Ramparts; Mabel L. Thomas, 6 ans, Evaine et Eau; Odalis Tourville, 25 ans, 1191 Joseph; Mattie Long, 25 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT. Successions ouvertes. Frank Macouso, Wilhelmnia Deckbar, Thos J. Emier, Wm Meble, Ernest A. Bernard Sr, Mme Jos. Fleming, Julius Manaud et al vs Ruby Manaud, demande de partage.

Ventes inscrites au bureau d'affiliations. Carollton Land Co, Ltd à J. M. Maloche et al, 2 terrains, Penitenc, Rempart, Amélie et Dryades, \$2,500.

James R. L. Galley à M. et Mme Paul Vasquez, 2 terrains, Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemecourt, \$2,800.

Hy. F. Bienvenu à 3 Dist. Bldg. Ass'n, terrain Esplanade, Bayou Road, Johnson, \$.

M. et Mme E. Bachof à Security B. & Loan Ass'n, terrain, Derbigny, Gravier, Claiborne, Perdido, \$1,700.

L'acquéreur à F. P. Sperande, même propriété, \$1,700.

Louis Maréchal à L. M. Dudoson, terrain, River, Brooklyn, Newton et Diane, \$93.40.

Michèle Matranga à P. J. Patorno, huitième d'un quart d'intérêt dans une propriété, St-Philippe, Bourgogne, Dauphine et Dumaine, \$25.

J. Braguet à P. J. Charbonnet et al, 1/2 lot, St. Anthony, Annette, Abondance et Treasure, \$1,000.

S. Blaine, au Security B. & L. Ass'n, terrain, Roman, Derbigny, Ursuline et St. Phillips, \$1,800.

LE Commission des Egouts et des Eaux assure son matériel. La Commission des Egouts et des Eaux a assuré, hier, son matériel auprès des compagnies McMurdo et Gregory et Wilcox, Peck et Hughes, qui avaient présenté les soumissions les plus avantageuses.

Les poursuites contre Sam Felix sont abandonnées.

Sam Felix, l'individu accusé d'avoir amené des femmes à la Nouvelle-Orléans, dans un but immoral, a comparu hier matin devant la Cour fédérale. Un nombreux public se pressait dans la salle. Le premier témoin appelé à la barre a été l'inspecteur d'immigration Streeton, lequel a déclaré que la femme Rudy s'était présentée à l'attorney de district fédéral, d'être tenue dans un véritable état de péonage par Sam Felix. C'est à la suite de cette déclaration que la femme Rudy et Felix avaient été arrêtés. La femme Rudy a été ensuite appelée à déposer. Elle a déclaré qu'elle était venue à la Nouvelle-Orléans à l'été pendant qu'elle attendait de venir aux Etats-Unis où elle a débarqué le 5 mai 1908. Le New York elle s'est rendue à la Nouvelle-Orléans, où elle a été employée en qualité de servante dans le restaurant tenu par Sam Felix. La femme Rudy a déclaré qu'elle était venue à la Nouvelle-Orléans de son propre consentement et qu'elle n'avait pas été amenée par Felix. Les autres dépositions sont à peu près identiques et aucun fait positif n'étant relevé à la charge de l'inculpé le district attorney Waguespack le décide à abandonner les poursuites.

Le trésorier d'Etat fait une visite à la Nouvelle-Orléans.

Le capitaine O. B. Steele, trésorier d'Etat, est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans, venant de Baton Rouge. Peu après son arrivée M. Steele a eu une longue conférence avec l'avocat de ville Gilmore. Le trésorier d'Etat rentrera probablement ce matin à Baton Rouge. Il se déclare enchanté des progrès réalisés par la capitale louisianaise dans le courant de l'année dernière et croit que la construction de nombreuses lignes de chemin de fer dans cette partie de l'Etat, aura un effet considérable sur le développement commercial et industriel de Baton Rouge. The Standard Oil Co a annoncé son intention de construire une grande raffinerie de pétrole dans les environs de Baton Rouge, raffinerie qui donnera de l'emploi à plusieurs centaines d'ouvriers.

Séance du Grand Jury.

Le nouveau Grand Jury de la paroisse d'Orléans, a tenu hier matin sa première séance, et a commencé immédiatement son enquête sur l'affaire de Léon V. Guillotte, l'ex-commissaire du Bureau des Hypothèques, accusé de détournements. Le premier témoin entendu a été M. Ekins Moses, l'expert comptable qui a vérifié les livres de Guillotte après sa révocation. Au nombre des autres affaires dont s'est occupé le Grand Jury, est celle de l'Italien Pascale Taormina accusé du meurtre d'Antonio Bucica. Dans le courant de l'après-midi le Grand Jury a rendu deux chefs d'accusation contre Léon Guillotte, l'ex-employé du Bureau des Hypothèques. Le premier chef porte sur un détournement de 23 dollars, commis le 23 mars 1908; le second sur un détournement de \$4,50 dollars commis le 30 mai de la même année. La caution de Guillotte a été fixée à deux mille dollars. Une accusation de meurtre a été portée contre Joe Dorsey.

Encanter peu scrupuleux.

M. R. M. Dugue a porté une accusation hier à la Première cour criminelle, contre un encantereur nommé B. Harris, lequel tient une boutique de bric à brac, au no 726 rue du Canal. Dugue accuse Harris de lui avoir vendu pour une somme de \$8 dollars, une baguette qu'il déclarait être en or et qui était en réalité composée d'une alliage sans aucune valeur.

INCENDIE.

Un feu causé par une défectuosité de cheminée a pris naissance hier matin à onze heures dans la demeure de Mme E. Fazeade, rue Carondelet 1524. Les flammes ont été promptement éteintes.

Incendie rue Cortez.

L'incendie qui a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le cottage double, portant les numéros 312 et 314 rue Cortez, a causé la destruction de plusieurs tableaux de prix, appartenant à M. J. T. Grenier, un peintre. M. Grenier estime à 35,000 dollars la valeur des tableaux détruits, qui étaient assurés pour une somme de 1,000 dollars. Le bâtiment détruit appartenait à M. Gralun. Les flammes ont aussi gravement endommagé le bâtiment adjacent, appartenant à M. Jacob Kern.

Don de \$50.

L'inspecteur O'Connor a reçu hier, un chèque de \$50, de la German American Savings Bank and Trust Co, destiné aux fonds de l'Association de Bienfaisance de la paroisse. Les officiers de la Banque ont également écrit une lettre à l'inspecteur témoignant leur reconnaissance de zèle dont ont fait preuve les agents de police pendant l'incendie ces jours derniers, dans le voisinage de la banque.

JAMES BONNOT,

Successor de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1048.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue de Remparts PHONE HERLOCK 292. EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Bay) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Priés Esplanade.

Voitures pour Bal, Mariages, Pro menades, etc. Entièrement faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. Tel. sept-124



Les Mères qui veulent des enfants mis avec recherche devraient voir nos nouveautés

COMPLETS de Printemps pour GARÇONS

Vêtements spéciaux de tailleurs, en gris, brun, à raies, à carreaux et du nouveau genre d'habits droits. On peut dire en toute sûreté que vous ne savez pas ce qu'est l'économie de linge si vous n'avez pas fait d'achats dans notre département d'Enfants.

C. LAZARD CO., Ltd. 604-606 Rue du Canal.

Les Facilités de ce Bureau Appartiennent à nos Agents

W. L. NELSON & CO., AGENTS GENERAUX. MEMPHIS ET NOUVELLE-ORLEANS. F. C. GREGORY, JR., Gerant. J. R. DALZELL, Ass't Gerant et Caissier. 913-916 HENNEN BUILDING.

RAPPORT ANNUEL DE LA Commonweath Fire Insurance Company of Ottawaw, Iowa. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Dixie Fire Insurance Company of Greensboro, N. C. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA North State Fire Insurance Company of Greensboro, N. C. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

RAPPORT ANNUEL DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

RAPPORT ANNUEL DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

RAPPORT ANNUEL DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

RAPPORT ANNUEL DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Vol. L'avant-dernière nuit un voleur a pénétré dans la boutique du barbier Cole Smith, rue S. Remparts 2313, et en a emporté plusieurs rasoirs.

Rapport Annuel DE LA Concordia Fire Insurance Company of Milwaukee, Wisconsin. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA German Fire Insurance Company of Peoria, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Rapport Annuel DE LA Metropolitan Fire Insurance Company of Chicago, Illinois. Pour l'année finissant le 31 décembre 1908, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1909.

Vol. L'avant-dernière nuit un voleur a pénétré dans la boutique du barbier Cole Smith, rue S. Remparts 2313, et en a emporté plusieurs rasoirs.

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8 1/2. Wm. H. Crane. Dans son étourdissant succès de rire, FATHER and the BOYS. La plus gaie et meilleure comédie de George Ann.

Opheum THEATRE. VAUDEVILLE AVANCE. EDNA PHILLIPS ET COMPAGNIE. ELIZABETH M. MORRAY. TRIO TOM DAVIES. HAPPY JACK GARDNER. FRERES JUPITER. LECLAIR & SAMPHON. CHRESTE & GRACE. KINODROME.

GREENWALL THEATRE.

Henry Greenwall, Directeur. Al. Reeves and his Big Beauty Show. Dim. Mat. 7 m. s. Robie's Knickerbockers.

Grand Magasin de Livres.

Livres de Droit, de Médecine, Revues Scientifiques et Littéraires, Derniers Romans Paris. 622 RUE DE CHARTRES, Entre St-Pierre et Jefferson.

RESTAURANT HENRI IV

Et Bureau de Placement 132 Passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans. Table d'Hôte à 6 heures P. M. Spécialités: Barbou, Boudin, Saucisses à la Béarnaise et Bistec aux Anchois. Lunch et Repas à Tontes Heures à Prix Modérés. Logement Chambres 25 Soirs. SYLVAIN VIDALAT, Prop. 4 mars-3m

PETITES ANNONCES.

Demande—Une Française d'un Age raisonnable (bonne domestique de salle à manger) parle français, s'adresse 915 avenue St-Charles. 5 mars-3f

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8 MATS. THE HONEYMOONERS. Avec WILLE DUNLAY l'habile comédien chanteur et danseur. 20-Claes de Chante de Cohan-20. Soirées Prochaines—Hoez Merville dans "Sa Hopkins". 2mars-5f

BLANEY'S LYBIO THEATRE

Où le public se rend cette saison. TELEPHONEZ MAIN 168. "Ruled Off the Tuft." Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinée Dim. Lun. Ven. et Sam. à 2. PRIX : Soirs... 10, 20, 30 et 60c. Matinée... 10, 20 et 30c.

10c--SHUBERT

Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD. Changement de tableaux les Dimanches et Jours. Chaque représentation dure Plus d'un heure.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France) Partant tous les Jours, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton. \*LA TOURNAINE, 4 mars. \*LA BRETAGNE, 11 mars. \*LA PROVENCE, 18 mars. \*LA SAVOIE, 25 mars. \*LA TOURNAINE, 1er avril. \*LA LORRAINE, 8 avril. Agence générale, 19 rue State, N. Y. \*Vapeurs à double hélice.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. FLORIDE, 10 mars. S. S. ST-LAURENT, 17 avril. Passage de Première Classe... \$30.00. Passage d'Entre-pont... \$30.00. FRANK J. ORFILA, Agent général du Havre No 202 rue Commerce, bâtiment Henner. 1er mars-1m

AVIS DE BANQUE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 26 février 1909—Une réunion du Conseil de Direction aura lieu le 5 mars 1909, à 11 heures de l'après-midi, au siège de la Banque, 202 rue de Commerce, pour discuter le projet de la réorganisation de la Banque. S. A. TRUFANT, Secrétaire. 27 fév-6f

Certains Pianos Vendus à \$4.00 et \$5.00 par mois chez GRUNEWALD. Pianos achetés, réparés, accordés, polis, échangés, etc.

—Faut-il servir? demanda le maître d'hôtel. —Vous ferez bien, dit madame Poudon à Josephine, de vous informer si madame n'a besoin de rien, et vous — elle regarda la Louise — d'aller voir si vos maîtres veulent dîner. —Quant à moi, tout est prêt. Pendant que les serviteurs conversaient, Maurice Le Chars et Jacques profitant de ce qu'Aurore avait fini par s'assoupir, s'entretenaient à voix basse, pour ne pas réveiller leur amie, et aussi afin que Jacques, occupé dans la chambre voisine à regarder un livre d'images, ne les entendit pas. —Quelle fatalité que cet accident mystérieux! dit Jeanne. Sans la peur atroce qu'elle a eue et qui a déchaîné son hallucination, Aurore ne serait pas dans un pareil état de santé, hors d'état d'entendre et de comprendre, au moment où elle aurait le plus besoin d'avoir toute sa lucidité et tout son sang froid. —C'est-à-dire qu'elle ne se reconnaît pas avant de s'endormir? —Oui, dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu'elle fasse? —Demande-lui si elle se souvient de la dérobée à son mari. —Ah! dit Maurice pensif, c'est une vraie fatalité. Car enfin pourquoi cette malheureuse femme resterait-elle toute sa vie la victime de ce mari sans foi et sans scrupule? —Que veux-tu qu